

ACTUALITES

Paris 2024 – Ville Olympique

Le 13 septembre, la ville de Paris s'est vue attribuer l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, cent ans après ceux de 1924. Une annonce historique qui a été célébrée par le monde sportif dijonnais au CREPS de Dijon Bourgogne-Franche-Comté.



Conseil départemental – Côte d'Or, base arrière pour Paris 2024

Suite à la désignation de Paris comme ville hôte pour les Jeux Olympiques 2024, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or et le mouvement olympique souhaitent étudier les **possibilités et les opportunités d'accueil de délégations sportives**. Si, au sein de votre discipline, il vous semble tout à fait envisageable, voire opportun, de proposer un accueil sur le département de la Côte-d'Or, **merci de nous en informer**.

2ème rencontre départementale Sport & Handicap



Une belle soirée jeudi 28 septembre au conseil Départemental pour notre 2ème rencontre Sport et handicap. Une salle motivée à tous les niveaux pour travailler plus et mieux, et surtout ensemble. Merci aux intervenants comme aux participants. Article [Le Bien Public](#) et [Compte-rendu](#).

Conseil départemental – Appel à projet jeunesse

Une politique novatrice en faveur des jeunes du département et de leurs parents : proposer aux collectivités territoriales et aux établissements scolaires un catalogue d'actions destinées aux jeunes, répondant à leurs attentes. Ces actions seront financées à 80 % par le Conseil Départemental. Pour alimenter ce catalogue, vous pouvez présenter votre projet au Conseil Départemental de la Côte d'Or. Retourner [le dossier de candidature](#) et [l'attestation d'engagement](#) **avant le 30 octobre 2017**. [En savoir plus](#)

Conseil départemental – Contrats d'objectifs

Appel à projets pour des actions nouvelles et innovantes. Les projets retenus feront l'objet de contrats d'objectifs (subventions) permettant leur réalisation.

Pour effectuer votre demande, vous devez retirer le formulaire auprès du service Jeunesse Sport et Vie Association du Conseil Départemental 21. La date limite de retour des dossiers est fixée au **28 février 2018**.

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter la fiche technique : [ICI](#)

Conseil départemental – Aide Haut-Niveau

La demande de subvention pour le sport de haut-niveau, les clubs de haut-niveau et les athlètes de haut-niveau est à renvoyer au Conseil Départemental avant le **19 janvier 2018**. [Formulaire de demande](#)

DDCS 21 – Intérêts de la carte professionnelle

Le code du sport prévoit l'obligation de déclaration à l'autorité administrative des personnes qui enseignent, animent, entraînent ou encadrent contre rémunération une activité physique et sportive, quelle que soit la forme de la rémunération et la durée de l'intervention. Ainsi, au titre des appels à projets CNDS, la carte professionnelle de chaque animateur, entraîneur et/ou éducateur devra **être à jour**. Source : [Memento conseil et réglementation](#)

LE CDOS EN ACTIONS

■ **DEBAT DINATOIRE : LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT**

Le CDOS organise un **débat dinatoire** sur le thème des violences sexuelles dans le sport, mercredi 8 décembre 2017, de 18h à 20h au Klube, rue des Fromentaux, 21 121 Ahuy. Entrée gratuite. Inscription préalable : cdos-21@wanadoo.fr.

■ **COUPONS SPORT 2017/2018, CA CONTINUE !** [En savoir plus](#)

En résumé, les bénéficiaires de cette aide sont les enfants :

- **nés entre le 1^{er} janvier 2003 et le 31 décembre 2006 ;**
- **licenciés dans une association sportive de Côte-d'Or, affiliée à un comité départemental adhérent au CDOS 21**
- **percevant soit l'Allocation de la Rentrée Scolaire, soit l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé.**

■ **FORMATIONS**

Formation Secourisme - PSC1 : Pour suivre la mise à jour des dates de formations, cliquez [ici](#)

Formation Comptabilité – CASICO – dates 2018 : 19 janvier, 27 avril, 12 octobre